

**COMMUNE DE PIROU**  
**(Manche)**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 AVRIL 2014**

**Date de Convocation** : 22 avril 2014 – **Date d’affichage** : 30 avril 2014.

Le lundi vingt-huit avril deux mil quatorze à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel CHALLE, Maire.

**Etaient Présents**: M. Michel CHALLE, Mme Agnès NAVET, M. Philippe LAUVRAY, Mme Françoise de PIERREPONT, M. Jean-Louis LAURENCE, M. Joël DAUVIN, M. FELIX Daniel, Mme HEROUET Maryline, M. LEBRETON Guy, Mme LEPELLEUX Martine, Mme MASSU Marie-Christine et M. RYCKEBOER Wilfrid.

**Représentés** : Madame BERTRAND MORSALINE par madame Agnès NAVET  
Mademoiselle GUESNEY Camille par madame Marie-Christine MASSU  
Monsieur Jean-François COSNEFROY par monsieur Wilfrid RYCKEBOER

**Absents** : M. CAMUS-FAFA José, M. GIARD Alain, Mme LEDANOIS Laure, Mme LEFORESTIER Noëlle

**Secrétaire de séance** : Madame Agnès NAVET

**Nombre de Conseillers Afférents au Conseil Municipal** : 19 **en exercice** : 19 **présents** : 12 **Votants** : 15

<b>ORDRE DU JOUR</b>
----------------------

- 1- Taux d’imposition 2014
- 2- Budgets prévisionnels 2014 – Commune, Camping, Assainissement, Multiservice et lotissement
- 3- Renouvellement mandats de vente Lotissement Les Chardons Bleus et Bâtiment du Pont - Côte Ouest Immobilier
- 4- Créations de postes saisonniers (1 agent technique pour les droits de place et marché d’été / 2 adjoints techniques pour l’entretien des sanitaires du camping, 1 agent d’accueil pour le camping, 1 agent technique pour l’entretien des sanitaires publics et le renforcement des services techniques)
- 5- Lotissement Les Chardons Bleus – Proposition acquisition parcelles 19 et 20
- 6- Fin de bail location parcelle AB 220 – Les Mielles
- 7- Demande de déversement des eaux usées – Ets BARBELENET
- 8- Réseau MiMo – Syndicat Manche Numérique – Implantation d’un pylône
- 9- Village de Hacqueville – Mobilhome
- 10- Courrier association Gym Volontaire Pirou Créances Lessay
- 11- Commissions communales – Propositions membres extérieurs
- 12- Désignation correspondant défense
- 13- Questions diverses

---

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :**

Le Procès-verbal de la séance précédente est adopté à l’unanimité.

---

Monsieur le Maire accueille monsieur CARRE, trésorier et le remercie pour sa présence.

## 1. Taux d'imposition 2014 :

Monsieur le Maire propose au conseil de maintenir les taux d'imposition votés en 2013.

Il est rappelé que les bases d'imposition sont révisées automatiquement chaque année indépendamment de toute décision municipale.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité vote les taux d'imposition suivants :

	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	17.46 %	17.46 %
Taxe foncier bâti	18.16 %	18.16 %
Taxe foncier non bâti	41.26 %	41.26 %
CFE	18.82 %	18.82 %

## 2. Budgets prévisionnels 2014 – Commune, Camping, Assainissement, Multiservice et Lotissement

### A. COMMUNE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif 2014 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

Le budget s'équilibre comme suit :

En Section de fonctionnement à :

2 211 798.00 €

En Section d'investissement à :

2 104 765.00 €

### B. CAMPING

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif 2014 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

Le budget s'équilibre comme suit :

En Section de fonctionnement à :

359 823.00 €

En Section d'investissement à :

199 812.00 €

### C. ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif 2014 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

Le budget s'équilibre comme suit :

En Section de fonctionnement à :

430 461.00 €

En Section d'investissement à :

1 404 194.00 €

## D. MULTISERVICE

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif 2014 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

Le budget s'équilibre comme suit :

En Section de fonctionnement à : 80 241.00 €

En Section d'investissement à : 88 025.00 €

## E. LOTISSEMENT

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif 2014 et soumet celui-ci au vote du conseil municipal. Après délibération, le budget primitif 2014 est adopté à l'unanimité.

Le budget s'équilibre comme suit :

En Section de fonctionnement à : 142 101.00 €

En Section d'investissement à : 107 776.00 €

Monsieur CARRE informe le conseil de la bonne situation financière de la commune et communique les éléments suivants :

Désignation	Pirou	Département
Endettement en capital au 31.12.2013	530 € / hab	659 €/hab
Annuité d'emprunt	75 € /hab	95 € /hab
Fonds de roulement en fin d'exercice	314 € /hab	371 € /hab
Capacité d'Autofinancement nette	240 € /hab	110 € /hab
Part des foyers non imposables	52.5 %	50.7 %
Nombre de logements imposés TH	1587 dont 52 % en résidences secondaires	19.1 % en résidences secondaires

Départ de madame Marie-Christine MASSU pour raisons professionnelles.

### **3. Renouvellement mandats de vente Lotissement Les Chardons Bleus et Bâtiment du Pont – Cote Ouest Immobilier**

Monsieur le Maire propose de suspendre le renouvellement de ces mandats de vente dans l'attente des précisions attendues du Tribunal Administratif de Caen suite aux élections municipales.

Cette question sera revue ultérieurement.

**4. Créations de postes saisonniers (1 agent technique pour les droits de place et marché d'été / 2 adjoints techniques pour l'entretien des sanitaires du camping, 1 agent d'accueil pour le camping, 1 agent technique pour l'entretien des sanitaires publics et le renforcement des services techniques)**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal que chaque année, il est nécessaire de recruter du personnel saisonnier pour le renfort des services du camping, du service technique municipal et du marché estival soit :

<b><u>Camping :</u></b> Ménage des Blocs sanitaires	Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Du 12 Mai et jusqu'au 15 septembre	Rémunéré sur la base du 1 <sup>er</sup> échelon selon le nombre d'heures effectuées
<b><u>Camping :</u></b> Ménage des Blocs sanitaires	Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Du 01 juillet au 31 Août.	Rémunéré sur la base du 1 <sup>er</sup> échelon selon le nombre d'heures effectuées
<b><u>Camping :</u></b> Accueil	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août	Rémunéré sur la base du 1 <sup>er</sup> échelon selon le nombre d'heures effectuées
<b><u>Services Techniques</u></b> Pour Nettoyage des WC Publics et renfort service technique	Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> classe	Du 12 mai au 15 septembre	Rémunéré sur la base du 1 <sup>er</sup> échelon selon le nombre d'heures effectuées
<b><u>Marché :</u></b> Placier/Régisseur	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	Du 10 mai au 30 septembre	Rémunéré sur la base du 1 <sup>er</sup> échelon selon le nombre d'heures effectuées

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le maire à signer les pièces afférentes aux recrutements de ce personnel, à remplacer ce personnel saisonnier en cas de nécessité (maladie, démission).

**5. Lotissement Les Chardons Bleus – Propositions acquisition parcelles 19 et 20**

Monsieur le maire informe le conseil de la proposition faite par monsieur et madame RAGUENEL qui souhaitent acquérir 2 parcelles du lotissement les Chardons Bleus afin d'y construire leur résidence principale.

Les deux parcelles envisagées sont les parcelles n° 19 et n° 20 pour un montant de 55 032 € chacune. Monsieur et madame RAGUENELLE font une offre à 100 000 € net vendeur.

Monsieur le maire indique que cette offre représente un manque à gagner pour la commune à hauteur de 10 064 €. Compte tenu du contexte immobilier actuel et du projet présenté par monsieur et madame RAGUENEL, il propose d'accepter l'offre présentée et de porter le prix du lot constitué par les deux parcelles à 100 000 €.

Monsieur le maire rappelle au conseil que cette cession est conditionnée par l'obtention du permis de construire par les acquéreurs.

Le conseil, à l'unanimité accepte la proposition exposée ci-dessus.

## **6. Fin de bail location parcelle AB 220 – Les Mielles**

Monsieur le maire donne lecture au conseil du courrier de la SCEA LOMBARDIE qui sollicite l'accord du conseil afin de louer la parcelle communale des Mielles cadastrée AB 220 jusqu'alors louée à monsieur Aimable SAINT pour un loyer annuel de 102 €.

Monsieur SAINT n'ayant pas encore fait part de son souhait de mettre fin à la location, madame NAVET est chargée de prendre contact avec celui-ci afin de régulariser la situation.

Monsieur le maire informe le conseil que monsieur Vincent HEROUET est également intéressé par la location de cette parcelle.

Afin de permettre à l'ensemble des personnes intéressées de se faire connaître, une information sera réalisée par voie d'affichage et sur le site Internet de la commune dès que la parcelle sera officiellement libre.

Le choix du locataire fera l'objet d'une inscription à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

## **7. Demande de déversement des eaux usées – Ets BARBELENET**

Monsieur le maire informe le conseil de la demande des Etablissements BARBELENET qui souhaitent obtenir le renouvellement de l'arrêté municipal pris le 18 juin 2012 qui les autorisait à déverser leurs eaux usées autres que domestiques dans le réseau de collecte des eaux usées de la commune sous réserve de la conformité des prélèvements réalisés par la SAUR sous contrôle des autorités sanitaires.

Monsieur le maire propose de reconduire cet arrêté pour une année, reconductible 3 fois, sous réserve que les établissements BARBELENET s'engagent à signer un contrat de vérifications périodiques de leurs rejets avec la SAUR dans lequel serait prévu un tarif pour les visites inopinées, ce qui garantirait à la commune la conformité de ceux-ci.

Monsieur LEBRETON souhaiterait connaître le volume de ces rejets et l'impact de ceux-ci dans le réseau communal ainsi que le montant de la redevance due par l'entreprise.

Monsieur le maire informe le conseil que des renseignements vont être pris en ce sens.

## **8. Réseau MiMo – Syndicat Manche Numérique – Implantation d'un pylône**

Monsieur le maire informe le conseil du dispositif mis en place par le Syndicat Manche Numérique en collaboration avec les services du Conseil Général de la Manche concernant les travaux relatifs au réseau MiMo (dispositif qui devrait permettre de créer des relais atténuant ainsi les problèmes d'accès à Internet dans les zones dites blanches, c'est-à-dire les zones où les services haut débit ne sont pas disponibles).

Les services du Conseil Général en tant que maître d'œuvre de ces ouvrages ont sollicité l'accord de la commune pour l'implantation d'un pylône relais, d'une hauteur de 12 mètres, à l'angle de la voie publique dite l'Hotel Esnouf sur une parcelle privée cadastrée ZA 47.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord à la poursuite du projet et à l'implantation de ce pylône.

## **9. Village de Hacqueville – Mobil home**

Monsieur le maire informe le conseil de l'implantation sans autorisation d'un mobil home sur la parcelle AX 3 sise Village de Hacqueville en remplacement d'une vieille caravane.

Il informe le conseil qu'il a pris contact avec le propriétaire.

Monsieur le maire rappelle que conformément à la réglementation en vigueur (Lois SRU et Littoral) les mobil homes sont interdits sur l'ensemble de la commune à l'exception des mobil homes autorisés par la DDTM et faisant l'objet d'un permis de construire.

Monsieur le maire informe le conseil que plusieurs plaintes ont déjà été déposées à la gendarmerie de Lessay concernant des faits similaires notamment dans les Mielles.

Le conseil, à l'unanimité, décide d'autoriser monsieur le maire à engager les démarches nécessaires à la poursuite de l'ensemble des contrevenants dans le même cas situés sur le territoire communal.

Monsieur FELIX informe le conseil qu'une caravane avec auvent est installée dans la parcelle AH 206. Le propriétaire sera contacté pour que cette installation soit enlevée.

### **10. Courrier association Gym Volontaire Pirou Créances Lessay**

Monsieur le maire donne lecture du courrier de l'association de la Gym Volontaire Créances Lessay concernant le maintien de la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente pour les séances d'activités sportives ; la mise à disposition gratuite du chalet en bois pour le long côté ainsi que le maintien de l'aide aux associations composée notamment d'impressions diverses et photocopies.

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil, à l'unanimité, décide de maintenir l'ensemble des accords donnés préalablement à l'association concernant l'utilisation des bâtiments communaux ainsi que l'aide administrative apportée à celle-ci.

Madame LEPELLEUX est désignée correspondante entre l'association et la municipalité.

### **11. Commissions communales – Propositions membres extérieurs**

- Monsieur le maire rappelle au conseil la possibilité pour les pirouais de participer aux différentes commissions communales en tant que membres consultatifs.

Deux personnes ont soumis leurs candidatures pour la commission « Urbanisme, PLU, Lotissement, Travaux, Bâtiment, Voirie » :

- Monsieur Jean-Guy COLLIGNON
- Madame Michèle SUCCOJA

Madame Ghislaine LEFEUVRE souhaite participer à la commission « Affaires économiques (commerces, pêche, agriculture)/ Foire et marchés ».

Ces candidatures sont validées par le conseil municipal à l'unanimité.

- Madame NAVET indique au conseil les membres extérieurs qui participeront au CCAS :
  - Madame Liliane DROUET
  - Madame Michèle GSCHWENDT LOISEAU
  - Madame Chantal JOBARD
  - Madame Marie-Catherine DAUVIN

- Monsieur le maire informe le conseil de la demande de la Préfecture concernant l'élection de deux suppléants supplémentaires pour la commission d'appel d'offres.

Pour mémoire, les délégués actuels sont :

Titulaires	Suppléants
Philippe LAUVRAY	Wilfrid RYCKEBOER
Guy LEBRETON	
Marilyne HEROUET	

Mesdames Françoise de PIERREPONT et Martine LEPELLEUX se portent candidates et sont élues à l'unanimité.

## **12. Désignation correspondant défense**

Monsieur le maire informe le conseil qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'un correspondant défense qui sera l'interlocuteur privilégié pour les autorités militaires du département.

Monsieur Wilfrid RYCKEBOER soumet sa candidature au conseil. Il est élu à l'unanimité.

## **13. Questions diverses**

### *A. Commissions intercommunales*

Monsieur le maire rappelle au conseil le courriel reçu le 24 avril dernier des services de la Communauté de communes concernant la désignation de conseillers municipaux pour participer aux différentes commissions intercommunales.

Six commissions ont été créées :

- **Administration générales, finances, communication, relations extérieures et urbanisme** : MM. Jean-Louis LAURENCE et Guy LEBRETON
- **Développement économique, relations avec les entreprises, développement numérique et énergies renouvelables** : MM. Michel CHALLE et Joël DAUVIN
- **Tourisme, relation avec l'office de tourisme et affaires culturelles** : Mme Marie-Christine MASSU
- **Affaires scolaires, vie associative et jeunesse** : Mmes Agnès NAVET et Martine LEPELLEUX
- **Travaux, bâtiments, accessibilité et assainissement non collectif** : M. Philippe LAUVRAY
- **Cadre de vie, environnement et sécurité** : Mme Françoise de PIERREPONT.

Ces informations seront transmises à la communauté de communes avant mercredi 30 avril , date de la prochaine réunion.

### *B. Chiens en divagation*

Monsieur le maire informe le conseil du courrier reçu concernant la divagation de deux chiens rue Colette, à la plage qui pose des soucis récurrents de voisinage.

Monsieur le maire a chargé le personnel du service technique de la commune de s'entretenir avec les propriétaires de ces chiens afin de remédier au problème.

### *C. Travaux RD 72*

Monsieur LAUVRAY informe le conseil que les travaux réalisés à ce jour sur la RD72 ne constituent qu'une première étape (pour boucher les trous de la chaussée) et qu'ils seront suivis par la réalisation d'un enrobé définitif ultérieurement.

Concernant la sortie de parking prévue pour les services postaux à la future mairie, il informe le conseil de la nécessité de mettre en place un miroir destiné à sécuriser la sortie des véhicules ainsi qu'un panneau stop.

Monsieur LEBRETON propose la mise en place d'un miroir au carrefour du chemin de la bouillotte vers l'Eventard afin de sécuriser la sortie.

Ces travaux seront réalisés dès réception du matériel nécessaire.

#### *D. Cérémonie du 8 mai*

Monsieur le maire rappelle au conseil l'organisation de la cérémonie du 8 mai dont le programme est le suivant :

Créances : 9h15 Rassemblement place de la poste  
9h30 Messe solennelle à l'église de Créances en souvenir des victimes de toutes les guerres.

Pirou : 11h15 Cérémonie au Monument aux morts – Dépôts de gerbes  
11h45 Vin d'honneur offert la municipalité à la Grange de dîmes

#### *E. Demande de tournage site ex-aquatour*

Monsieur le maire informe le conseil d'une demande d'autorisation de tournage d'un clip vidéo sur le site de l'ex-aquatour.

Pour des raisons de sécurité, les tournages ou tout autre manifestation seront désormais interdits sur ce site.

#### *F. Stagiaire CPIE du Cotentin*

Monsieur le maire informe le conseil du courriel reçu récemment concernant la venue sur le territoire communal d'une stagiaire du CPIE dont le sujet de stage est la fragmentation des landes et « l'azuré des Mouillères » entre avril et septembre 2014.

Ce travail fait suite à l'étude menée par Biotope en 2010 sur la trame verte et bleue de la communauté de communes du canton de Lessay.

#### *G. Courrier Association de Parents d'élèves*

Monsieur le maire donne lecture du courrier de l'association de parents d'élèves de Pirou concernant le tableau d'affichage situé à l'école.

Monsieur LENORMAND, président de l'association, souhaite que celui-ci soit modifié et fermé à clé afin d'éviter à l'avenir tout quiproquo dans l'utilisation de celui-ci.

Le conseil décide de modifier le tableau d'affichage en ce sens. Celui-ci sera fermé à clé. A compter de l'installation de ce nouveau panneau, toute personne qui souhaitera faire une information via ce panneau devra déposer les documents en mairie. Les services municipaux qui se chargeront de l'affichage.

### TOUR DE TABLE

Monsieur LAUVRAY informe le conseil de la demande de mademoiselle HARDY propriétaire d'une maison au lotissement Les Chardons Bleus concernant les clôtures de sa parcelle. Celle-ci souhaite que les clôtures soient fournies et réalisées par la commune. Toutefois, elle souhaite conserver le talus situé derrière sa parcelle et ne pas clôturer cette partie.

La commune réalisera la partie de la clôture définie avec mademoiselle HARDY. Un courrier sera rédigé en ce sens.

Monsieur LAUVRAY informe le conseil que le groom de la porte d'entrée de la salle Claude MASSU est à changer.

Monsieur LEBRETON souhaite connaître la date de vote des tarifs du camping ainsi que les modalités de vente d'herbe au profit de la commune.

Madame de PIERREPONT informe le conseil que les tarifs du camping sont révisés en fin d'année pour être pris en compte dès janvier.

La vente d'herbe est réalisée en juin et fait l'objet d'une attribution après annonce dans les journaux.

Madame LEPELLEUX souhaite engager des démarches afin de faire agréer la commune au système Stop/Accueil camping-car. Le conseil lui confie l'étude de ce dossier.

Monsieur FELIX informe le conseil du souhait de plusieurs commerçants pirouais de créer une association type union des commerçants. Lorsque cette association sera officiellement créée, la commune nommera un représentant au sein du conseil d'administration.

Monsieur LAURENCE souhaite que des travaux soient engagés afin de moderniser les toilettes publiques.

Madame de PIERREPONT informe le conseil que des travaux de plomberie seront à réaliser dans le logement de fonction du camping municipal. De plus, pour des raisons pratiques, une cloison sera détruite dans la salle de bain.

Madame NAVET souhaite que le système de distribution des laissez-passez pendant la Foire aux Bulots soit revu. Cette question sera étudiée lors d'une réunion organisée par la commune en présence de monsieur DELAUNEY de la société CAPER DIEM et de l'association des Amis de la Foire aux Bulots.

---

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h45 .**

---

Le Maire,  
Michel CHALLE